

Rapport du Président

Commission permanente du
lundi 20 septembre 2021
N° CP-2021-8-14-6

14^{ème} **Commission**
Commission Agglomération de Mulhouse

Service instructeur
Service collèges

Service consulté

CONVENTION FINANCIERE AVEC LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE HABSHEIM ET ENVIRONS RELATIF A L'ACQUISITION DE TABLETTES NUMERIQUES POUR LE COLLEGE CAPITAIN DREYFUS A RIXHEIM.

Résumé : Le présent rapport a pour objet d'autoriser la signature d'une convention financière avec le Syndicat Intercommunal de Habsheim et Environs (SIHE) afin de poursuivre l'équipement en tablettes numériques du collège Capitaine Dreyfus à RIXHEIM. Les tablettes seront achetées par la Collectivité. Le SIHE participera au financement des équipements à hauteur de 13 000€ par an. Le remboursement de la quote-part du SIHE se fera par émission d'un titre de recette.

L'article L. 213-2 du Code de l'Education dispose que la Collectivité a la charge des collèges et qu'à ce titre, elle en assure la construction, la reconstruction, l'extension, les grosses réparations, l'équipement et le fonctionnement.

En 2015, la Collectivité a répondu favorablement à l'appel à projets de l'Etat, dans le cadre du Plan Numérique, visant à développer les pratiques numériques et l'utilisation de ressources d'apprentissage innovantes par l'intermédiaire de nouveaux outils comme les tablettes numériques. Ainsi, 3 collèges ont été retenus et 2143 tablettes ont été mises à disposition des élèves et les professeurs, sur 3 années scolaires.

Une évaluation des usages, réalisée en 2017, a permis de démontrer que l'équipe pédagogique du Collège Capitaine Dreyfus à Rixheim avait mis en œuvre de nombreux nouveaux usages, dans toutes les disciplines.

Afin de poursuivre la dynamique ainsi créée, la Collectivité a souhaité maintenir un équipement individuel en tablettes numériques pour les élèves et les professeurs, en mettant à disposition du Collège Capitaine Dreyfus à Rixheim, chaque année, une dotation complémentaire de tablettes.

En parallèle, le SIHE investit depuis de nombreuses années dans le Numérique Educatif en accordant annuellement une subvention aux deux établissements de son périmètre (Collège Henri Ulrich à Habsheim et Collège Capitaine Dreyfus à Rixheim) pour l'achat de matériels et de ressources numériques.

Le SIHE souhaite donc se positionner comme partenaire de cette opération et participera au financement des équipements.

Les tablettes sont achetées par la Collectivité, qui en gardera la propriété.

Le besoin est estimé à 260 tablettes sur les deux prochaines années. Chaque équipement présente un coût estimé à 400€ TTC. La participation du SIHE s'élève à 100€ par équipement, ce qui représente un montant forfaitaire de 13 000€ par an, lissé sur 2 ans.

La convention est conclue pour une durée de deux ans, pour couvrir les besoins des années scolaires 2021-2022 et 2022-2023.

Le SIHE remboursera à la Collectivité sa quote-part, en une fois, dans un délai de 30 jours à compter de la date de réception du titre de recettes émis par la Collectivité.

A noter qu'une première convention avait déjà été signée avec le SIHE en 2019, pour couvrir les besoins des années scolaires 2019-2020 et 2020-2021. La présente convention propose de poursuivre ce partenariat.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- D'approuver la convention financière à conclure avec le SIHE. Les crédits seront imputés en recette de fonctionnement sur l'opération P1970001 ;
- De m'autoriser à signer la convention jointe en annexe au présent rapport.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'F' followed by a curved line that loops back to the start of the 'F'.

Frédéric BIERRY